

## PEUPELEMENT DES COURS D'EAU ET DES ÉTANGS

Par M. LÉON YAGER

Pisciculteur à Linkebeek (Belgique) (1).

Que ce soit à titre officiel ou bien privé que l'on envisage le peuplement de cours d'eau ou d'étangs, l'opération doit être conçue avec raisonnement et réalisée avec méthode.

« Rien ne sert de courir, il faut partir à temps. »

Il ne s'agit pas d'immerger des quantités énormes de sujets et de ne plus s'en occuper, sous prétexte que, sur le grand nombre mis en eau, il en restera toujours assez pour le but poursuivi et le résultat recherché.

La façon de peupler assure ou compromet le succès de l'entreprise, suivant les conditions dont on opère.

Dans ce genre de travail, la masse doit être négligée pour soigner le détail.

Il est évident qu'aujourd'hui, où le sacrifice consenti demande de plus grands efforts pécuniaires, on sera porté à préférer le nombre à la qualité.

Erreur profonde, surtout s'il s'agit de garnir un cours d'eau avec des Salmonidés.

Pour une même dépense, cent sujets de cette famille, de 8 à 10 centimètres de longueur, judicieusement mis en eau, donneront plus de certitude d'être utilement employés que mille autres sujets plus petits, venant à peine de résorber leur vésicule et déversés, un peu partout, au petit bonheur.

Les causes de destruction de ces derniers sont variées et multiples en raison de la délicate constitution d'êtres n'ayant encore aucun moyen de défense ni de protection dans le nouvel habitat qui doit les recevoir.

On peut donc, facilement et plus sûrement, avec un minimum d'efforts bien ordonnés, obtenir le maximum d'avantages ou d'agréments, en s'en tenant aux indications suivantes :

### I. — *Peuplement des cours d'eau.*

Avant tout, il faut avoir une connaissance parfaite du cours d'eau que l'on veut peupler au point de vue de ce qu'il peut déjà recéler comme Poissons y habitant et connaître son régime hydrographique.

(1) Rapport présenté au Congrès international de pisciculture d'Anvers (27-28 Juin 1930).

La nature de son courant doit être une indication précieuse sur les espèces à y introduire de préférence.

Si dans le cours d'eau on trouve des carnassiers, comme le Brochet et la Perche, il faudra être très prudent et n'y déverser que des sujets adultes, à l'exclusion de tout alevin du premier âge.

Dans un ruisseau à cours nonchalant, au fond terreux et rives herbeuses, on mettra de préférence des Poissons blancs : Gardons, Goujons, Carpes, Tanches, Loches, etc.

Au contraire, si le courant est vagabond, accidenté, glissant sur un fond rocailleux ou caillouteux, avec des berges boisées, il sera tout indiqué d'y mettre de la Truite, du Chabot et de l'Écrevisse.

Il est bien entendu qu'il faut, avant tout, rechercher des eaux limpides, exemptes de toute souillure industrielle ou agricole. Pour ne pas avoir de mécompte, au moment de la fraye, le ruisseau doit avoir un courant régulier et ne pas être saigné pour les besoins de l'irrigation.

Autant que possible, choisir un endroit qui offre sur les rives une végétation aquatique qui pourra nourrir momentanément les sujets déversés avant que ceux-ci ne recherchent, par la suite, les emplacements plaisant le mieux à leur nature. De plus, cette végétation leur servira de refuge en cas de danger, car il ne faut pas oublier que ces nouveaux venus vont être, au début, un peu dépaysés par suite du changement de régime qu'ils vont avoir à surmonter.

Lorsque toutes les garanties de sécurité ont été prises et que, dans leur nouvel habitat, les sujets à introduire peuvent se développer normalement, on peut alors procéder au déversement des sujets de peuplement.

Le déversement de ces sujets en eau libre demandera d'autant plus de soins et d'attention que le voyage de la pisciculture fournisseuse au point d'immersion aura été long.

Il ne faut pas oublier que le voyage, surtout par auto, sur des routes raboteuses, aura été mouvementé.

Les sujets ont eu à lutter constamment pour leur stabilité dans l'élément liquide, à chaque instant les cahots du véhicule produisant de continuels clapotements d'eau dans les récipients.

Il est incontestable que les sujets ainsi surmenés arriveront fatigués au lieu de leur destination.

Il faudra donc, les récipients déchargés, attendre quelques minutes, vider le bidon de la moitié de son eau et la remplacer par une même quantité d'eau prise au ruisseau qui doit recevoir les nouveaux venus.

Après une nouvelle attente de quelques minutes, on pourra déverser les sujets en eau libre.

L'opération consiste à pencher doucement le bidon pour amener son ouverture à fleur d'eau et incliner, au fur et à mesure, pour assurer la sortie des sujets.

Il faudra rechercher un endroit, le long d'une rive, où le courant se manifeste très doucement. Les jeunes Poissons trouveront là une place de repos

qui leur permettra ensuite de s'engager, avec plus de certitude, au large du courant.

Il ne faut surtout pas opérer le déversement dans le voisinage de barrages ou d'écluses.

En observant ces dispositions, on assurera un déversement sans aléa. Les sujets remis des fatigues du voyage prendront de suite contact avec leur nouvel habitat.

Déversés, au hasard, sans leur avoir donné quelque répit, ils n'auraient pas la force de remonter le courant, ce qu'instinctivement ils rechercheront toujours, et seraient fatalement entraînés dans des remous qui les conduiraient à leur perte.

Dans un ruisseau peu profond, lorsque le récipient contenant les sujets à déverser est à large encolure, on pourra opérer la mise en eau de la façon suivante :

Coucher le récipient dans le ruisseau, l'ouverture face à l'arrivée du courant, de façon qu'une moitié de son volume baigne complètement dans l'eau.

L'eau, entrant par l'ouverture, vient buter contre la paroi de fond du récipient et, repoussée, crée ainsi un reflux qui incite les sujets à abandonner leur prison pour gagner la pleine eau.

Ainsi comprise, par l'application de ces principes, l'initiative prise pour peupler un cours d'eau verra ses efforts récompensés.

On saura semé avec certitude de récolter. Les sujets, introduits en rivière dans les meilleures conditions, s'y développeront et, petit à petit, la repeupleront, parachevant ainsi l'œuvre d'intérêt entreprise par les bonnes volontés qui, mieux renseignées et guidées, pourraient encore être plus nombreuses pour aider à la renaissance de la richesse de nos cours d'eau.

## II. — *Peuplement des étangs.*

Pour le peuplement d'un étang, les opérations à envisager, sans être aussi rigoureuses que pour le cours d'eau, ne doivent pas pour cela être négligées.

Il faut admettre deux catégories de pièces d'eau où l'on peut introduire du Poisson :

D'abord l'étang fermé, celui qui n'a aucune communication avec la rivière. Il est tout désigné pour y mettre du Poisson blanc : Gardons, Goujons, Carpes, Tanches, Brèmes, etc.

Sa forme importe peu. Il a besoin de recéler une flore aquatique assez variée, le long des rives surtout, pour assurer l'alimentation en graines, larves et insectes des sujets le peuplant.

Pour la même raison, une frondaison arbustive dans certaines parties des berges serait très utile.

Les herbes des rives seront recherchées par les adultes pour y déposer leurs œufs au moment de la fraie.

Dans le cas où l'étang serait de création récente et pas très riche en végétation aquatique, il faudrait aménager quelques frayères en plaçant çà et là

sur les bords, à peu de profondeur, des fagots de menues brindilles, des petites bottes de Roseaux, espacés de quelques mètres les uns des autres, sur lesquels viendront les Poissons, mâles et femelles, accomplir l'œuvre de la reproduction.

Un étang fermé possède toujours une eau ayant une température plus élevée, ce qui assure chaque année, par les reproducteurs, un surcroît de pensionnaires, surtout si la pièce d'eau ne contient aucune espèce carnassière, comme le Brochet et la Perche, dont il faut redouter la dent dévastatrice.

Il faudra donc, au moins tous les deux ans, en opérer la pêche pour le regarnir ensuite de sujets sélectionnés.

Pour cette catégorie d'étangs, il n'y a pas de soins particuliers à prendre pour l'alimentation des sujets. Ceux-ci doivent trouver naturellement dans la pièce d'eau tout ce dont ils ont besoin.

Lorsqu'on voudra introduire de nouveaux pensionnaires dans l'étang, il faudra rechercher un endroit profond pour opérer le déversement. On évitera ainsi, en vidant trop brusquement le bidon qui contient les Poissons, de leur faire piquer la tête dans la vase en opérant trop près des bords.

Pour le sujet formant la seconde catégorie de pièces d'eau à peupler, nous envisagerons l'étang à eau constamment renouvelée, même d'une façon modérée.

En plus du Poisson blanc, déjà recommandé plus haut, il pourra tenir de la Truite. Mais une seule espèce, de la famille des Salmonidés, y saurait vivre ; c'est la Truite arc-en-ciel.

Ce Poisson trouvera les meilleurs éléments de son alimentation dans le menu fretin que produira l'étang avec les Poissons blancs y vivant de compagnie.

Si l'étang ne devait contenir que de la Truite, celle-ci ne pourrait se contenter de la provende à trouver parmi la flore aquatique, à moins de la laisser livrée à elle-même. Sa croissance serait alors moins rapide.

Mais, en général, ce n'est pas le cas ; l'amateur et le gourmet mettront de la Truite dans leur pièce d'eau afin de pouvoir en garnir leur table quand bon leur semblera. Ils auront donc tout intérêt à la faire progresser le plus rapidement possible.

Dans cette intention, ils auront bien soin d'assurer l'alimentation de leurs futures victimes en les nourrissant régulièrement.

La Truite arc-en-ciel n'est pas difficile ; tout lui convient, elle est plus gourmande que raffinée : déchets de table, débris de boucherie, farine de poisson, etc., pourront lui être prodigués au bénéfice de son rapide développement, accélérant le moment où elle pourra dignement figurer sur la table et être appréciée à sa gastronomique valeur.

Dans une pièce d'eau fermée ou alimentée, la végétation aquatique, tout en étant utile, amène cependant chaque année quelques inconvénients.

Aux premiers beaux jours du printemps on voit ce que l'on appelle rusti-

quement : les eaux fleurir. On voit alors surnager, remontant du fond de l'étang, des amas d'Algues vertes et brunâtres.

Ces détritux sales et encombrants proviennent de la décomposition des végétaux que l'hiver a fait périr et dont les premières chaleurs printanières ont activé la décomposition.

Voici le moyen le plus simple d'en débarrasser l'étang ainsi que des herbes flottantes qu'une trop abondante végétation aurait fait croître.

À l'extrémité d'une très longue perche il faut attacher une corde de deux ou trois fois la longueur de la perche. Celle-ci est jetée dans l'étang, mais en ayant soin que sa base touche la rive et y soit maintenue au moyen d'un piquet placé à sa gauche si l'on veut manœuvrer à droite ou à sa droite pour manœuvrer à gauche. On tire doucement sur la corde, dont on a conservé un bout en main, de manière à amener la perche à soi.

Tous les détritux et herbes flottantes sont ainsi refoulés vers la rive sur toute la longueur de la perche.

Il n'y a plus qu'à les tirer avec un râteau pour les monter sur la berge. On recommence l'opération quelques mètres plus loin, autant que cela est nécessaire.

Si la pièce d'eau n'est pas trop large, on peut utiliser une perche moins longue à laquelle on supprime la corde. De la rive on fait évoluer la perche soit à droite, soit à gauche, au moyen d'une fourche à deux dents chevauchant obliquement la perche.

Dans l'une ou l'autre manière, il faut faire avancer la perche très doucement afin qu'elle draine bien tout ce qu'elle rencontre.

Une trop brusque tension ferait faire des plongées à la perche et rendrait libres les détritux et herbes déjà ramassés.

---

---

## LES PARASITES ET LES MALADIES DE LA TRUITE

Par M. H.-S. DAVIS

Attaché au Service des recherches aquicoles de l'U. S. Bureau of Fisheries,  
à Washington

(Suite) (1)

---

### II. — PARASITES ANIMAUX INTERNES

#### A. — VERS

Bien qu'assez nombreux comme espèces, les Vers que renferment, occasionnellement, les élèves des salmonicultures sont rarement en abondance telle qu'ils occasionnent des dommages appréciables. Il y a là un contraste

---

(1) Voir *Bulletin*, — Septembre 1930, p. 57 ; — Octobre 1930, p. 102.